



LETTRE D'INFORMATION SEMESTRIELLE

30 JUIN 2011



Rudy Secco
Président de Midi Capital

SOMMAIRE

ENTRETIEN AVEC RUDY SECCO	PAGE 1
NOUVEAUX INVESTISSEMENTS	PAGE 2
ACTUALITÉ DES AFFILIÉS	PAGE 3
ACTUALITÉ PRODUITS	PAGE 4
INFORMATION FINANCIÈRE AU 30/06/2011	PAGE 5

Rudy Secco répond aux questions de Franck Moulins, journaliste de Capital Finance, sur une thématique actuelle et incontournable : le financement des PME, dans un environnement où les modalités de fonctionnement et de collecte des fonds sont bouleversées. L'investissement dans le non coté est pourtant essentiel au soutien de l'économie.

C.F. : Vous investissez dans les PME-PMI en Régions. En quoi est-ce un segment spécifique ?

R.S. : Accompagner les entreprises dans le small cap requiert de leur apporter bien plus que des capitaux pour leur développement. Et ce quelle que soit la Région dans laquelle elles évoluent. En effet, il est indispensable de les entourer en leur prodiguant également des conseils, afin de mieux leur permettre de mener à bien des projets de croissance. En outre, pour dénicher celles qui constitueront les meilleures candidates à un partenariat, il convient d'être en contact très étroit avec la population des entrepreneurs locaux. En particulier parce qu'aboutir à un accord peut nécessiter beaucoup de temps. En conséquence de ces deux caractéristiques, nous pensons qu'il faut s'appuyer sur une équipe étoffée pour mener à bien notre travail. C'est pourquoi, parmi les 24 personnes qui composent notre équipe, dix-sept d'entre nous ont pour mission d'être au contact des entreprises locales.

C.F. : Est-ce si essentiel ?

R.S. : Bien sûr. Il n'est pas rare que, dans le cadre de nos prospections, nous soyons amenés à travailler avec le chef d'entreprise à l'élaboration ou au peaufinage de son plan de développement. C'est en cela que les investisseurs actifs aux côtés des PME se distinguent de la plupart des autres fonds. Il ne faut pas oublier qu'une intervention de proximité permet de répondre aux besoins d'accompagnement et de transmission des entreprises - alors même que ce segment a sensiblement pâti de la réputation qui a entouré les LBO large cap. Plus qu'ailleurs, ce qui prime dans le small cap, c'est avant tout le projet industriel.

C.F. : Vous contestez donc la remise en question des FCPI et des FIP ?

R.S. : Evidemment. Ceux qui réfléchissent à la pertinence d'accorder des déductions fiscales aux souscripteurs de ces véhicules n'observent la question qu'à travers un prisme politique. D'autant que tout le monde se focalise sur le financement de l'innovation, occultant les entités qui en sont à un stade plus avancé. Or, je suis convaincu - notamment en regardant notre parcours depuis 2005 - que les FIP ont tout à fait leur place. Dans le small cap, il y a tout à inventer... Se priver d'outils qui ont pu permettre à des PME de tracer leur route me semble incongru.

C.F. : Beaucoup disent que les valorisations grimpent vite dans le small cap. Est-ce réellement le cas ?

R.S. : Il y a plusieurs éléments de réponse à cette question. Déjà, il est évident que, structurellement, les dossiers intermédiés sont susceptibles de tirer les valorisations vers le haut, du simple fait du nombre de financiers qui pourront être sollicités pour l'occasion. Mais tous n'ont pas cette caractéristique. En effet, rares sont les conseils qui présentent aux fonds des PME installées en Régions, surtout si celles-ci présentent une taille réduite. Et comme dans les régions du sud de la France l'offre de capitaux est moindre qu'en Ile-de-France ou qu'en Rhône-Alpes, par exemple, il y a moins de pression sur les prix. Cela dit, la cherté est une notion toute relative, que chaque financier apprécie selon ses critères.

C.F. : Comment les patrons de PME/PMI perçoivent-ils les fonds d'investissement, justement ?

R.S. : Il ne faut pas généraliser, mais ils ont souvent tendance à ne pas apprécier ceux qui font preuve d'une attitude distanciée et qui restent dans un rôle circonscrit d'apporteur de fonds propres. Notre conviction est que, pour être en phase avec l'entrepreneur, il faut jouer la carte de la proximité. Au bout du compte, même si nous lui livrons des capitaux, nous faisons un métier d'artisan.



NOUVEAUX INVESTISSEMENTS

ZOOM CESSIONS



BERGES DE LOSA (AQUITAINE - 5 MILLIONS D'EUROS DE CA EN 2010)

Entrée au capital du groupe d'hôtellerie de plein air en 2006 et 2007 afin d'étendre sa capacité d'hébergement (1,5 M€ d'investissement), Midi Capital a cédé sa participation aux deux familles fondatrices, Royer et Hardy, en mars 2011.

En cinq ans, Berges de Losa a triplé sa capacité d'hébergement, la portant à 1 000 emplacements, et réalise aujourd'hui un chiffre d'affaires de l'ordre de 5 M€. Le FIP Midi Capital 2004 et le FCPR Midi Capital N°1 réalisent à l'occasion de cette cession un retour sur investissement équivalant à 2 fois leur investissement initial (soit un rendement annuel brut de 15 %).

BEBEBIZ (MIDI-PYRÉNÉES - 2,9 MILLIONS D'EUROS DE CA EN 2010)

Créé en 2004 par son actuel président, Olivier Sadran, le groupe BEBEBIZ gère aujourd'hui 10 crèches, représentant plus de 300 berceaux, en propre et en Délégation de Service Public, sur le grand Sud-Ouest. Face à une offre de garde des collectivités souvent saturée et de plus en plus soucieuses du bien-être au sein de l'entreprise, les sociétés recherchent des solutions pour répondre aux besoins de leurs salariés parents.

Midi Capital a accompagné le développement du groupe avec une première levée de fonds en 2005, puis à nouveau en 2007 à l'occasion d'un second tour.

Grâce aux fonds investis notamment par Midi Capital et sous l'impulsion de son Président et de son Directeur Général, Bruno Rancoule, le groupe s'est fortement développé depuis 2005 pour atteindre une taille significative et devenir l'acteur incontournable de la gestion de crèches privées dans le Sud-Ouest. Le FIP Midi Capital 2004 dégage à cette occasion un rendement annuel brut de 15 %.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Créé en 1997 par Jacques Dellard, son actuel dirigeant, le Groupe OMEGA (Toulouse, 31) fédère 11 Etablissements d'Hébergement de Personnes Agées Dépendantes (EHPAD), représentant une capacité de 750 lits pour un chiffre d'affaires de 19 millions d'euros en 2010.

Depuis 5 ans, le Groupe OMEGA connaît une croissance annuelle moyenne de plus de 25 % alimentée par une politique d'acquisitions raisonnée dans des régions disposant d'un fort potentiel et dont l'indice de vieillissement est élevé (Poitou-Charentes, Aquitaine et Midi-Pyrénées).

La stratégie de développement du Groupe repose sur une politique active et maîtrisée de croissances organique et externe. Elle privilégie l'acquisition d'établissements de petite taille, délaissés par les opérateurs nationaux. Le savoir-faire du Groupe OMEGA consiste ensuite à agrandir et rénover ces sites suite à l'obtention d'autorisations d'ouvertures de lits supplémentaires. L'accent mis sur la qualité des services et du parc immobilier assure aux EHPAD du Groupe des taux d'occupation moyens très satisfaisants, compris selon les établissements entre 90 % et 100 %.

Le Groupe envisage de porter sa capacité d'accueil à 1 000 lits à l'horizon de 5 ans, en combinant créations, acquisitions et extensions.



ConcoursMania (Bordeaux, 33) est spécialisée sur le segment des jeux marketing sur internet. La société est d'une part éditrice d'un bouquet de 27 portails de jeux destinés au grand public (ex : concours.fr, n°1 français des jeux marketing online), et d'autre part conceptrice et diffuseuse de campagnes marketing sur internet, sous la forme de jeux et jeux-concours pour le compte de tiers. Ces deux activités réalisent de manière équilibrée le chiffre d'affaires de la société, qui en 2011 atteindra 11 millions d'euros.

Depuis 2008, la société a connu une croissance ininterrompue portée, d'une part, par l'importance grandissante du canal de vente internet pour les grands annonceurs et, d'autre part, par l'intérêt soutenu du public pour les jeux concours gratuits. Le chiffre d'affaires de la société est ainsi passé de 2,8 millions d'euros en 2008 à 11 millions d'euros en 2011.

L'investissement de 1,3 millions d'euros des FIP Mezzano I, Avantage PME II et III, Avantage ISF et FCPI Économie Durable a pour principal objectif de financer les croissances externe et organique de ConcoursMania, dont le chiffre d'affaires prévisionnel à 5 ans est estimé à plus de 30 millions d'euros.



PME bordelaise (33), Soba conçoit, fabrique et entretient des bennes amovibles sur mesure à destination de clients des secteurs de l'environnement, de l'agroalimentaire et du BTP.

Depuis 3 ans, la société a connu une croissance matérielle portée, notamment, par le dynamisme du segment de marché du traitement et de la valorisation des déchets.

Reprise en 2005 par ses actuels dirigeants, Laurent Berruel et Franck Fontaine, elle entend porter progressivement ses revenus à 9,1 millions d'euros à l'horizon 2013, contre 4,2 millions d'euros en 2010. Un agrégat qui pourrait atteindre 12 millions d'euros en 2015, via le renforcement des moyens de production, l'essor de sa filiale de maintenance Soba Services et la création de Soba Distribution afin de fabriquer des bennes standards.

ACTUALITÉ DES AFFILIÉS

NOMINATIONS



LUCIE BERGES ROSA

Diplômée de l'Ecole de Management de Bordeaux, BEM Management, et titulaire d'un MBA de Wake Forest University (Caroline du Nord, USA), Lucie a débuté sa carrière dans l'équipe de syndication de crédit de Scotia Capital avant de rejoindre l'équipe d'arrangement et de syndication de dette LBO de Mizuho. Pendant ces 6 années passées à Londres, elle a participé et organisé près d'une quinzaine de tours de table regroupant des banques et investisseurs européens pour le financement de dettes senior et junior, principalement dans des opérations à effet de levier. Lucie a rejoint le Front Office en tant que Chargée d'Affaires.



JEAN-BAPTISTE FREY

Titulaire d'un Master de Finance, Jean-Baptiste a débuté sa carrière en Transaction Services chez Ernst & Young puis chez Grant Thornton. Il a par la suite obtenu le poste de Senior Associate en fusion-acquisition chez PonthieuPartners. Au cours de sa carrière, Jean-Baptiste est intervenu sur plus de 30 transactions, en tant que conseil ou intermédiaire, pour le compte de groupes industriels et de fonds d'investissement français et anglo-saxons. A titre de référence, il a notamment accompagné Accor, Thomson, Rhodia et Merck Serono. Jean-Baptiste a rejoint en septembre l'équipe Front Office de Midi Capital en tant que Manager.



Mediameeting du son du sens

Mediameeting, le 1^{er} opérateur français de radios d'entreprises et de collectivités, va créer Myradio, le programme radio de communication interne de L'Oréal.

Ce programme hebdomadaire de 20 minutes, réalisé en 3 langues, s'adresse aux 66 000 collaborateurs du groupe dans le monde.

Ce succès s'inscrit dans la stratégie de conquête de clients grands comptes mise en œuvre par la société depuis l'entrée des fonds gérés par Midi Capital en 2008. Mediameeting remportait également dernièrement les 2 appels d'offre de la SNCF et d'Intermarché.

La société prévoit de réaliser un chiffre d'affaires de 3,6 millions d'euros en 2011, contre 2,6 millions d'euros en 2010.

NUTRITIS

Midi Capital a investi en tant que chef de file dans le projet de croissance de Nutritis en septembre 2010.

Une série de distinctions honore désormais la qualité de la croissance mais aussi l'innovation et la R&D de la société, moteurs de cette croissance. En octobre 2011, Nutritis a en effet été nommée Entreprise de l'année par Ernst & Young et le magazine l'Entreprise et a reçu le Prix Business Vert.

Fin mai 2011, le salon international dédié aux professionnels de l'alimentation nord-américains récompensait déjà le travail de la société tarnaise et lui décernait le Grand Prix Tendances & Innovations 2011.

Enfin, le 6 Juin 2011, lors du Congrès annuel du Réseau Curie (association nationale dédiée à la valorisation de l'innovation), Nutritis recevait le « Trophée de la valorisation » pour sa collaboration avec le CRITT Bio-Industries en matière de R&D ainsi que pour leur transfert de technologie exemplaire.



Le 29 septembre dernier, le Groupe Fontalvie inaugurerait sa nouvelle Clinique du Souffle Les Clarines, en présence de Monsieur Xavier Bertrand, Ministre de l'Emploi, du Travail et de la Santé.

La Clinique du Souffle Les Clarines propose la réhabilitation pour répondre à des pathologies difficiles. En s'installant dans le Cantal, avec l'appui de l'Etat et du Conseil Général, Fontalvie ambitionne de dynamiser le tissu économique et médical de la région, non seulement en créant de l'emploi mais aussi en contribuant à la valorisation médicale et scientifique du pôle santé.

Avec un investissement de 14,5 millions d'euros et un effectif de 54 personnes, la Clinique Les Clarines s'ancre dans la politique de croissance du Groupe, dont le chiffre d'affaires 2011 prévisionnel s'élève à 20 M€.

ACTUALITÉ PRODUITS

CAMPAGNE ISF 2011

ISF 2011 10,3 M€ DE COLLECTE

Pour sa campagne ISF 2011, Midi Capital a collecté plus de 10 millions d'euros. Ses fonds défiscalisants « grand public » FIP Avantage ISF II et FIP Mezzano II ainsi que son Mandat de Gestion Club Deal ont ainsi fait passer l'encours sous gestion provenant des investisseurs privés de 39 M€ à 50 M€ (+ 28 % de croissance), positionnant la société parmi les premiers collecteurs de la campagne.

LES IMPRESSIONS DE KARINE ALET, DIRECTRICE DE LA DISTRIBUTION DE MIDI CAPITAL

« Nous sommes très satisfaits de l'adhésion des réseaux de distribution et des souscripteurs à notre stratégie de gestion.

Nous allons continuer dans ce sens pour la campagne IR avec le lancement d'une offre complète, constituée de deux FIP, d'un FCPI et d'un Mandat de Gestion.

Notre encours sous gestion augmente et avoisine aujourd'hui 100 M€. Nous sommes désormais 24 professionnels pour assurer le suivi de nos entreprises en portefeuille et nous laisser du temps pour chercher les meilleures opportunités et conserver notre sélectivité. »

MIDI CAPITAL A LANCÉ UNE NOUVELLE GAMME DE PRODUITS ELIGIBLES A LA REDUCTION D'IR

Midi Capital propose 4 solutions éligibles à la réduction d'IR, constituant une gamme complète répondant à différents profils de souscripteurs :



LE FIP MEZZANO III DE NOUVELLES OPTIONS GRÂCE À L'INVESTISSEMENT EN OBLIGATIONS CONVERTIBLES (OC)

- Une réduction fiscale de 22 %* dans la limite de 2 640 € pour un célibataire et de 5 280 € pour un couple marié ou pacsé
- Un investissement principalement en obligations convertibles
- Une sélection de sociétés matures, évoluant sur des secteurs résilients



LE FCPI SMALL CAP VALUE LA RECHERCHE D'UNE STRATÉGIE MARCHÉ OPPORTUNISTE

- Une réduction fiscale de 22 %* dans la limite de 2 640 € pour un célibataire et de 5 280 € pour un couple marié ou pacsé
- Un fonds multisectoriel orienté vers les small caps cotées et non cotées
- Un soutien à l'innovation de demain



LE FIP AVANTAGE PME IV LA RECHERCHE DE PLUS-VALUES LIÉES À L'INVESTISSEMENT EN ACTIONS

- Une réduction fiscale de 22 %* dans la limite de 2 640 € pour un célibataire et de 5 280 € pour un couple marié ou pacsé
- La recherche de plus-values sur des secteurs résilients
- De nouveaux territoires d'investissement : Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, bien que non garanti.



LE MANDAT DE GESTION «CLUB DEAL» LA RECHERCHE D'UN INVESTISSEMENT EN DIRECT

- Une réduction fiscale de 22 %* dans la limite de 4 400 € pour un célibataire et de 8 800 € pour un couple marié ou pacsé
- Une sélection d'entreprises en développement, matures et rentables
- 0 % de frais de gestion, ces frais étant pris en charge par l'entreprise
- Un rendement prédéterminé, bien que non garanti

Pour plus d'informations, rapprochez-vous de votre conseiller financier.

Nous vous rappelons que les produits de la campagne ISF 2011 (FIP Avantage ISF II, FIP Mezzano II et Mandat de Gestion Club Deal) restent ouverts à la souscription au titre de l'ISF 2012.

L'attention du souscripteur est attirée sur les risques que comporte un investissement dans ces produits.

Nous invitons ce dernier à lire attentivement la rubrique "Profil de risque et de rendement" du DICI (Document d'Information Clé pour l'Investisseur) ou les Conditions Générales du Mandat de Gestion.

* Le projet de Loi de Finances pour 2012 est susceptible de raboter ce taux ainsi que les plafonds de réduction d'Impôt sur le Revenu et d'Impôt de Solidarité sur la Fortune à compter du 1^{er} Janvier 2012.



INFORMATION FINANCIÈRE AU 30/06/2011

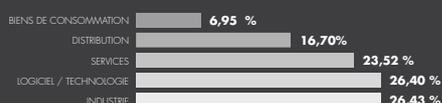
FIP MIDI CAPITAL 2004

VALEUR LIQUIDATIVE AU 30/06/2011	500,12 €
PERFORMANCE DEPUIS L'ORIGINE	+ 0,02 %
PERFORMANCE ANNUALISÉE	0,00 %

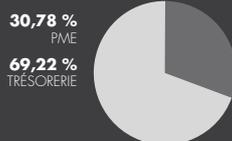
DURÉE DE VIE DU FONDS



SECTEURS D'ACTIVITÉ



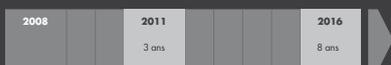
RÉPARTITION DE L'ACTIF



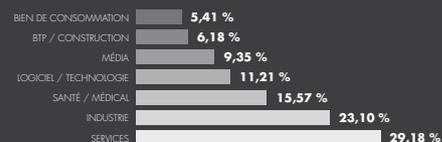
FIP AVANTAGE PME I

VALEUR LIQUIDATIVE AU 30/06/2011	514,12 €
PERFORMANCE DEPUIS L'ORIGINE	+ 2,82 %
PERFORMANCE ANNUALISÉE	+ 1,12 %

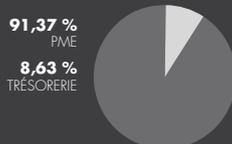
DURÉE DE VIE DU FONDS



SECTEURS D'ACTIVITÉ



RÉPARTITION DE L'ACTIF



LE FIP MIDI CAPITAL 2004

Constitué en décembre 2004, le Fonds clôturera à la fin de l'année son 7^{ème} exercice et prépare à cette occasion sa 1^{ère} distribution partielle (à hauteur de 55 % de la valeur nominale) aux souscripteurs.

Cette distribution interviendra sur le 4^{ème} trimestre 2011, soit 14 mois avant l'entrée en liquidation prévue dans le règlement. Elle a été possible grâce à l'attention constante de notre équipe à l'environnement des participations du fonds et aux opportunités de cession qui en ont découlé.

Avec un encours résiduel de 1,5 millions d'euros en PME éligibles, le portefeuille est désormais composé de 8 PME sur les 17 PME initialement financées par le Fonds.

L'équipe de gestion travaille actuellement à la cession des actifs restant en portefeuille afin de distribuer le solde dans les meilleurs délais. Cette distribution sera, bien évidemment, conditionnée à la réalisation effective de la cession des participations, et ce à des conditions financières satisfaisantes.

La valeur liquidative ressort à 500,12 €, avant impact de la réduction d'Impôt sur le Revenu de 125 € à laquelle ouvrirait droit la souscription, pour une valeur initiale de 500 €.

LE FIP AVANTAGE PME I

Lancé en décembre 2008, il clôture son 2^{ème} exercice. Aucun nouvel investissement n'a été réalisé sur la période puisque le Fonds est déjà investi à hauteur de 91,37 % et a atteint l'ensemble de ses quotas.

Compte tenu de la maturité des actifs non cotés du Fonds, aucune cession n'a été constatée.

Le portefeuille est composé de 15 PME et offre par conséquent une forte diversification, tant sur le nombre d'entreprises que d'un point de vue sectoriel (Services 29 %, Industrie 23 %, Santé 16 %, NTIC 11 % ...).

Avec un actif estimé à 4,2 millions d'euros au 30 juin 2011 (contre un actif à la création de 4 millions d'euros), la valeur liquidative du Fonds est de 514,12 € pour une valeur nominale de 500 €.

Concernant la poche cotée, en délégation financière auprès d'Amilton Asset Management, le portefeuille au 30 juin 2011 présente un niveau de volatilité moyen de 3,09 %. Cette poche a généré une plus-value de 18 000 € depuis la constitution du Fonds. Elle est aujourd'hui investie à hauteur de 42 % en monétaire et liquidités, de 26 % en actions et de 32 % en obligations.

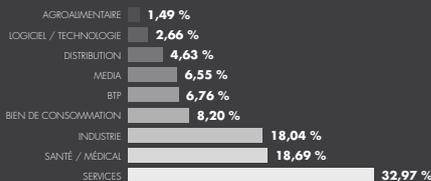
FIP AVANTAGE ISF

VALEUR LIQUIDATIVE AU 30/06/2011	471,36 €
PERFORMANCE DEPUIS L'ORIGINE	- 5,73 %
PERFORMANCE ANNUALISÉE	- 2,91 %

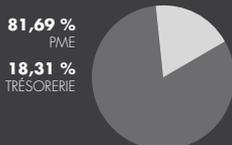
DURÉE DE VIE DU FONDS



SECTEURS D'ACTIVITÉ



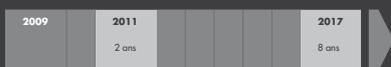
RÉPARTITION DE L'ACTIF



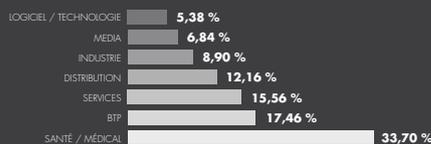
FIP AVANTAGE PME II

VALEUR LIQUIDATIVE AU 30/06/2011	511,16 €
PERFORMANCE DEPUIS L'ORIGINE	+ 2,23 %
PERFORMANCE ANNUALISÉE	+ 1,48 %

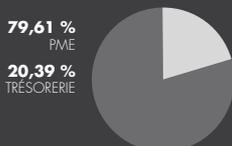
DURÉE DE VIE DU FONDS



SECTEURS D'ACTIVITÉ



RÉPARTITION DE L'ACTIF



LE FIP AVANTAGE ISF

Lancé en juin 2009, le Fonds vient de clôturer son 2^{ème} exercice avec près de 3 millions d'euros d'investissements réalisés sur les 12 derniers mois et a ainsi atteint ses ratios d'investissement.

Composé de 18 PME, le fonds offre une forte diversification, tant du point de vue du nombre d'entreprises qu'au niveau sectoriel (Services 39 %, Industrie 18 %, Santé 19 %, NTIC 9 % ...).

Avec un actif estimé à 5,7 millions d'euros au 30 juin 2011, le Fonds a connu une diminution de sa valeur liquidative sur l'exercice et affiche une part à 471,36 € pour une valeur nominale de 500 €. Cette diminution s'explique par des difficultés économiques rencontrées sur deux des affiliés du Fonds (Club privé et Watteco). Par prudence, et en attente de solutions de financement, les lignes ont été provisionnées à hauteur de 50 %.

Concernant la poche libre en délégation financière auprès de Amilton Asset Management, le portefeuille au 30 juin 2011 présente un niveau de volatilité de 2,85 %. Cette poche a généré une plus-value de 24 000 € depuis la constitution du Fonds et est aujourd'hui investie pour 43 % en monétaire et liquidités, pour 26 % en actions et pour 31 % en obligations.

LE FIP AVANTAGE PME II

Lancé en décembre 2009, le Fonds vient de clôturer son premier exercice et a atteint son quota réglementaire et fiscal 6 mois avant le terme, en réalisant notamment des investissements dans la société ConcoursMania (spécialiste d'opérations de jeux marketing en ligne) ou le groupe Daram (BTP).

Le portefeuille est désormais composé de 15 PME et offre une forte diversification, que ce soit au niveau du nombre d'entreprises ou de la diversité des secteurs d'activité (Santé 34 %, Services 16 %, BTP 17 %, Distribution 12 %, Industrie 9 % ...).

Compte tenu de la maturité des actifs en PME, aucune cession n'a été constatée. Avec un actif estimé à 8,9 millions d'euros au 30 juin 2011 (contre un actif à la création de 8,7 millions d'euros), le Fonds a enregistré une hausse de sa valeur liquidative sur l'exercice de 2,23 % et s'établit à 511,16 € pour une valeur nominale de 500 €.

Concernant la partie libre, en délégation financière auprès de Amilton AM, la composition du portefeuille au 30 juin 2011 présente un niveau de volatilité global de 3,93 %.

Cette poche a généré une plus-value de 66 000 € depuis la constitution du Fonds et est investie à 31 % en monétaire et liquidités, 30 % en obligations et 39 % en actions.

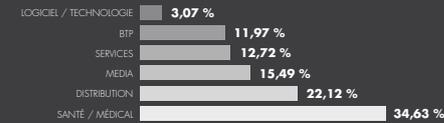
FIP MEZZANO

VALEUR LIQUIDATIVE AU 30/06/2011	513,74 €
PERFORMANCE DEPUIS L'ORIGINE	+ 2,75 %
PERFORMANCE ANNUALISÉE	+ 1,82 %

DURÉE DE VIE DU FONDS



SECTEURS D'ACTIVITÉ



RÉPARTITION DE L'ACTIF



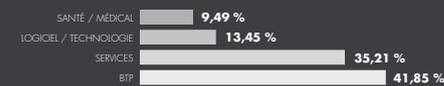
FIP AVANTAGE PME III

VALEUR LIQUIDATIVE AU 30/06/2011	489,46 €
PERFORMANCE DEPUIS L'ORIGINE	- 2,11 %
PERFORMANCE ANNUALISÉE	- 4,17 %

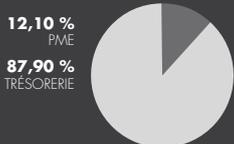
DURÉE DE VIE DU FONDS



SECTEURS D'ACTIVITÉ



RÉPARTITION DE L'ACTIF



LE FIP MEZZANO

Créé en 2009, le fonds est investi au 30 juin 2011 dans 10 PME, principalement en obligations convertibles en actions (82 % de la poche investie en PME) sur des secteurs et des actifs variés.

A la clôture de son 1er exercice, le Fonds a notamment accompagné les sociétés Groupe HIMA (agence de communication), Igrec (optimisation du poste client) et Fontalvie (Groupe de cliniques spécialisées).

Avec un actif estimé à 5,2 millions d'euros au 30 juin 2011 (pour un actif à la création de 5,1 millions d'euros), la valeur liquidative du Fonds a connu une hausse de 2,75 % et la valeur de la part est de 513,74 € pour une valeur nominale de 500 €.

La poche libre, gérée en délégation par Amilton Asset Management, présente au 30 juin 2011 un niveau de volatilité global de 2,31 % et a généré une plus-value de 43 000 € depuis la constitution du Fonds.

Elle est investie pour 36 % en actions, pour 33 % en obligations et pour 31 % en monétaire et liquidités.

LE FIP AVANTAGE PME III

Millésime de décembre 2010, il est investi, 6 mois après sa création, dans 4 PME pour un volume représentant 12,1 % des souscriptions reçues par le Fonds.

Après avoir financé les sociétés ConcoursMania, Soba ou OMEGA, l'équipe de gestion dispose désormais de 18 mois pour finaliser la composition du portefeuille en sélectionnant des projets pilotés par des équipes managériales impliquées dans le déploiement d'actifs de qualité.

La poche libre et les actifs en attente d'investissement en PME éligibles sont gérés en délégation par Amilton Asset Management et investis à hauteur de 36 % en obligations, 33 % en monétaire et 30 % en actions.

La valeur liquidative au 30 juin 2011 ressort à 489,46 €, la partie éligible n'ayant pas été réévaluée du fait d'une maturité inférieure à 12 mois des participations.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.



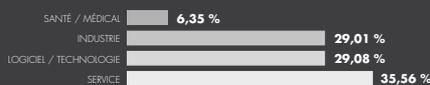
FCPI ÉCONOMIE DURABLE

VALEUR LIQUIDATIVE AU 30/06/2011	485,84 €
PERFORMANCE DEPUIS L'ORIGINE	-2,83 %
PERFORMANCE ANNUALISÉE	-2,83 %

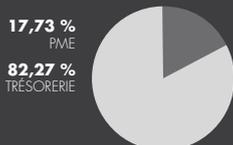
DURÉE DE VIE DU FONDS



SECTEURS D'ACTIVITÉ



RÉPARTITION DE L'ACTIF



BILAN DES INVESTISSEMENTS ET CESSIONS

SUR LE PREMIER SEMESTRE 2011

Midi Capital a déjà investi plus de 13 M€ dans 18 PME matures non cotées des régions dynamiques du grand sud français, ainsi que dans des PME innovantes européennes.

Midi Capital investit avec l'idée simple d'accompagner des entrepreneurs qui, à force d'imagination, d'audace et de courage, ont chacun réussi à donner à leur entreprise et à toutes les femmes et les hommes qui y travaillent une histoire unique.

Sur les trois premiers trimestres de 2011, Midi Capital a également cédé 6 de ses participations et généré à cette occasion un rendement annuel brut moyen de 20 %.



LE FCPI ÉCONOMIE DURABLE

Premier FCPI de la Société de Gestion, le Fonds a été créé en décembre 2010. Six mois après sa constitution, le fonds a investi dans 4 PME.

En finançant les sociétés Intuilab ou Let's Gowex en co-investissement avec les autres Fonds gérés par Midi Capital ou des tiers, l'équipe de gestion a fait le choix d'investir dans des actifs innovants et en fort développement.

La poche libre et les actifs en attente d'investissement en PME éligibles sont gérés en délégation par Amilton Asset Management et investis à hauteur de 34 % en obligations, 34 % en monétaire et liquidités et 32 % en actions.

La valeur liquidative au 30 juin 2011 ressort à 485,84 €, la partie éligible n'ayant pas été réévaluée du fait d'une maturité inférieure à 12 mois des participations détenues.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

QUELLES MODIFICATIONS FISCALES POUR 2012 ?

Au delà de l'impact sur l'ISF 2011, la Loi de Finances rectificative a également modifié pour l'année 2012 le barème d'imposition de l'ISF. Ce nouveau barème vient remplacer l'ancien comprenant 6 tranches. Ainsi, pour l'ISF 2012, le taux d'imposition s'élève à 0,25 % pour les patrimoines compris entre 1,3 M€ et 3 M€, puis à 0,50 % au-delà de 3 M€. Un système de lissage permet aux contribuables atteignant les nouveaux seuils de ne pas voir leur impôt augmenter subitement.

Notons également que les redevables ayant un patrimoine inférieur à 3 M€ n'ont plus de déclaration distincte à produire, puisque celle-ci est directement intégrée dans la déclaration annuelle d'ensemble de leurs revenus (n° 2042), et ce sans qu'il soit nécessaire d'envoyer de justificatifs ou d'annexes.

La Loi de Finances pour 2012 prévoit quant à elle un nouveau coup de rabot de 10 à 15 % du taux de réduction d'Impôt sur le Revenu pour l'investissement dans les PME et diminuerait dans les mêmes proportions les plafonds de réduction. Le plafonnement des niches fiscales serait également revu à la baisse à 18 000 € et 4 % du revenu imposable pour l'imposition des revenus de l'année 2011.

Ces derniers points seront néanmoins susceptibles d'évoluer selon les discussions parlementaires jusqu'au vote définitif de la Loi de Finances 2012. Nous vous invitons à vous rendre sur notre site internet www.midicapital.com afin de vous tenir informés des dernières actualités.

TOULOUSE

11-13 rue du Languedoc
BP 90112
31001 Toulouse cedex 06
Tél : 05 62 25 92 46

PARIS

42 avenue Montaigne
75008 Paris

NICE

Immeuble Arénice
Quartier d'affaires de l'Arénas
455 Promenade des anglais
06299 NICE Cedex 3